



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°286



Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

de l'Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Reinoud BOOTSMA, Aix-Marseille Université

Experts :

Mme Michèle CLEMENT, Université Lumière Lyon 2

Mme Géraldine HOTTEGINDRE, EMLYON Business School

M. Franck MORAUX, Université de Rennes 1

M. Lionel OBADIA, Université Lumière Lyon 2

M. Daniel SERRA, Université Montpellier 1

Déléguée scientifique de l'AERES :

Mme Aude DEVILLE

Présentation de l'école doctorale

A travers ses 13 formations doctorales et ses 30 spécialités, l'école doctorale (ED n°286) portée par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) propose une offre très large d'études doctorales en sciences sociales. Au socle de formations disciplinaires attirant la majorité des doctorants (Histoire 23,6 % ; Sociologie 19,7 % ; Anthropologie 17,2 % et Philosophie 2,3 %) s'ajoutent des formations résolument interdisciplinaires comme « Arts et langages », « Sciences, savoirs et techniques », « Sciences sociales (Marseille) », « Sciences de la société », « Etudes politiques », « Musique, histoire, société », « Santé, populations, politiques sociales », et « Territoires, sociétés, développement ». Le dispositif est complété par une formation transdisciplinaire associant droit, mathématiques et sciences sociales, économie des institutions. Sa taille exceptionnelle (plus de 1500 doctorants rattachés à 34 unités de recherche), son implantation à Paris, Lyon, Marseille et Toulouse et son ouverture sur le monde font que cette ED occupe une place particulière dans le paysage français.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

Avec 23 membres (directrice, 16 représentants des 13 formations doctorales, 5 doctorants élus et un personnel BIATSS), le conseil de l'ED n'est pas conforme à l'arrêté de 2006 qui prévoit entre autre 30 % de membres extérieurs. Sans que ce soit clairement affiché, la gouvernance effective semble largement dévolue aux « formations doctorales » (FD) qui ont leurs propres conseils pédagogiques, organisent leurs propres concours des contrats doctoraux et mettent en œuvre des procédures de sélection des candidats, de médiation, d'incitation à la formation, etc. Même si une organisation particulière adaptée à la taille exceptionnelle de l'ED se justifie pleinement, la répartition et le fonctionnement de ces FD devraient être davantage harmonisés et contrôlés par les instances de l'ED. Le rôle prépondérant de l'EHESS dans le fonctionnement, d'une part, et la sur-représentation des FD au sein du conseil, d'autre part, ôtent actuellement à la direction une partie de ses prérogatives, ce qui pourrait la réduire à un guichet. Le fonctionnement pourrait être amélioré par la mise en place d'un Bureau du conseil recomposé et d'un règlement intérieur.

Le nombre de personnels à disposition de l'ED (sept au niveau de l'ED et treize secrétariats au niveau des FD) est satisfaisant. Une salle dédiée aux rencontres entre doctorants permettra de renforcer le sentiment d'appartenance. Au niveau des moyens financiers, le budget annuel de l'ED s'élève à 60 k€. Ce budget est complété par une participation financière importante de l'EHESS sans que la place de l'ED dans l'affectation de ces moyens ne soit clairement identifiée. La communication est assurée grâce à l'intranet (ENT) et à travers l'affichage, le site web et de nombreuses listes de diffusion.

Le choix des sujets de thèse résulte de la discussion entre l'étudiant porteur de projet et le directeur de thèse pressenti. L'admission en thèse est ensuite validée par le directeur du laboratoire d'accueil, le directeur de la FD et, *in fine*, par la directrice de l'ED. La procédure de soutenance est contrôlée par les services de l'EHESS.

Avec 34 laboratoires d'accueil, en grande majorité des UMR, de nombreux réseaux internationaux et des chercheurs avec un fort rayonnement, l'adossement scientifique est de très bonne qualité. L'EHESS est membre du nouveau PRES héSam et son ED s'inscrit dans le collège doctoral en émergence. La politique de l'ED s'appuie sur celle de l'EHESS, visant à valoriser l'unité des Sciences Humaines et Sociales (SHS) *via* la transdisciplinarité et l'internationalisation. L'objectif de l'excellence scientifique de chaque thèse devrait être équilibré par un suivi personnalisé de l'avancement des travaux et des conditions de travail, dépassant la sphère de la dyade doctorant-directeur de thèse.

La dimension internationale de l'ED est dynamique et impressionnante. Une soixantaine de conventions cadres internationales et plus de 300 conventions de co-tutelle de thèse s'ajoutent aux actions plus structurelles (doctorat européen, doctorat Erasmus Mundus, collège doctoral franco-allemand). La mobilité internationale importante des doctorants est complétée par une politique consolidée d'invitation de spécialistes étrangers aux jurys de thèse.

Encadrement et formation

Les 1526 doctorants inscrits en 2011-2012 sont encadrés par 361 directeurs différents, pour une moyenne de 4,3 thèses en cours par directeur actif. La disparité entre directeurs est importante, allant de 1 thèse en cours pour 104 directeurs jusqu'à 10 thèses ou plus en cours pour 38 autres directeurs (soit 10,5 %) avec un maximum constaté de 23 thèses encadrées. Le potentiel d'encadrement déclaré (liste nominative des HDR) ne correspond que partiellement à l'encadrement effectif constaté.

En comptant toutes les aides, le taux de financement des thèses se situe aux alentours de 15 %. On dénombre un seul financement CIFRE. Parmi les primo-entrants 2011-2012, 12,9 % bénéficient d'un contrat doctoral et 7,8 % d'une bourse du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger. Tandis que 17,6 % des primo-entrants se déclarent salariés, le statut des 61 % restants demeure inconnu.

969 thèses ont été soutenues entre 2007 et 2011, soit une moyenne de 194 thèses par an. Ce nombre est assez stable sur la durée de référence (respectivement 180, 192, 203, 209 et 185). La durée réelle (différence entre date de soutenance et date de première inscription) des thèses soutenues après au moins trois années d'inscription est en moyenne de 6,4 ans (médiane 6,1 ans), avec un maximum constaté de 18,3 ans. La centaine de thèses soutenues en moins de trois ans relèveraient majoritairement d'une réinscription après une période de suspension (d'ailleurs théoriquement non autorisée par l'arrêté de 2006). 20 % des thèses ont une durée de plus de 8 ans. La différence structurelle entre le nombre d'inscrits en première année (>300) et le nombre de thèses soutenues annuellement (200) présage un taux d'abandon élevé.

Il ne semble pas y avoir une obligation de formation au niveau de l'ED, mais les doctorants sont fortement incités à y participer. Sur le plan scientifique, l'offre de formation est riche et variée, notamment à travers les 630 séminaires organisés par les FD, les laboratoires d'accueil et les directeurs de thèse. Le nombre de journées organisées par les doctorants eux-mêmes, financièrement soutenues par l'ED, est en augmentation constante. La formation aux compétences transversales et à la préparation à l'insertion professionnelle est nettement plus discrète. L'ED n'organise pas de doctoriales ; 2 à 3 doctorants participent chaque année au *Nouveau Chapitre de la Thèse*.

L'ouverture au niveau national et international est excellente. L'attractivité forte de la formation est attestée par le fait que plus de la moitié des doctorants vient de l'étranger et seulement 35 % ont obtenu leur dernier diplôme à l'EHESS.

Suivi et Insertion

L'ED n'a toujours pas mis en place un dispositif spécifique pour le suivi des docteurs. En 2011, elle a lancé une enquête ponctuelle sur l'origine, le parcours et le devenir de ses 1067 docteurs (2004-2009). Cette enquête fournit des informations sur la situation en moyenne 4,5 année après l'obtention du doctorat, basées sur un taux de réponse de 56 %. La qualité scientifique de la formation doctorale est attestée par l'obtention de postes permanents pour 52 % des docteurs dans l'enseignement supérieur et la recherche (dont 28 % hors de France), tandis que 19 % y occupent encore un poste non permanent ; 7 % sont devenus cadres dans le public et 7 % dans le privé ; seulement 4 % exercent un métier sans lien avec leur formation. Les 10 % restant sont au chômage (6 %), dans une autre situation (1 %) ou n'ont pas souhaité répondre (3 %).

● Appréciation globale :

Au niveau du fonctionnement de l'ED, la situation n'a pas beaucoup évolué depuis la dernière évaluation, malgré l'augmentation des moyens humains et financiers alloués. La masse de doctorants, la dispersion géographique, le nombre et le rôle ambigu des formations doctorales et l'absence d'outils de suivi des doctorants et des docteurs continuent à rendre le pilotage difficile.

En dépit de ces points que l'ED et l'établissement pourraient assez aisément amender, l'ouverture internationale, l'interdisciplinarité ambitieuse pratiquée, la couverture de l'ensemble des sciences sociales et la qualité indéniable de l'adossement scientifique forment des piliers solides d'un projet dont l'attractivité ne se dément pas.

● Points forts :

- Ouverture sur l'international.
- Rayonnement scientifique de l'EHESS dont profite pleinement l'ED.
- Opportunité inégalée de structuration originale d'un projet interdisciplinaire en sciences sociales.

- Points faibles :
 - Confusion persistante entre niveaux (master et formations doctorales, ED et EHES) ne permettant pas à la direction d'exercer pleinement ses fonctions.
 - Taux d'abandon élevé.
 - Manque de lisibilité du parcours doctoral et de politique unifiée de la formation.

Recommandations pour l'établissement

L'organisation de la gouvernance de l'ED devrait être clarifiée dans la perspective d'une amélioration du fonctionnement quotidien au service des doctorants. La mise en conformité avec l'arrêté de 2006 (composition du conseil, réinscription annuelle, etc.) et l'application systématique de la charte des thèses participeraient à rééquilibrer le partage des missions entre ED et FD.

La mise en place d'outils de suivi de l'avancement réel des travaux des doctorants et de l'état de l'encadrement (nombre et durée des thèses soutenues et encadrées par HDR) pourrait participer à réduire la proportion de thèses de longue durée ainsi que le taux d'abandon important. La préparation à l'insertion professionnelle bénéficierait d'un dispositif permanent de suivi des docteurs et du renforcement de la place du tissu socio-économique dans les instances pédagogiques.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le président

Paris, le 27 septembre 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations et des
diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

**Objet : Réponse au rapport du comité de visite de l'AERES sur L'Ecole Doctorale de l'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES (S3PED140005818)**

L'EHESS voit avec plaisir que les effets positifs de son rayonnement scientifique et international sur la formation doctorale ont été reconnus par les experts.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'école doctorale, elle souhaite éclairer la spécificité d'une structure qui peut étonner les représentants d'écoles doctorales plus réduites et insérées dans des départements disciplinaires. En effet, à l'image de l'EHESS tout entière, l'école doctorale de l'EHESS constitue un ensemble où champs thématiques et spécialités disciplinaires s'entrecroisent et se conjuguent sur la base des séminaires de recherche, mutualisés et choisis en fonction de projets doctoraux et d'itinéraires intellectuels personnalisés. Aussi l'organisation en formations doctorales n'est pas destinée à décentraliser le pilotage de l'école doctorale au profit d'entités séparées dont les frontières seraient étanches. Il s'agit beaucoup plus de déconcentrer l'encadrement en le plaçant au plus près des doctorants et en leur fournissant suffisamment d'interlocuteurs administratifs (des secrétaires pédagogiques attentifs et disponibles) et de référents en matière d'orientation scientifique (responsables, PRAG et ATER qui accompagnent le repérage de parcours doctoraux personnalisés et assurent l'interface avec les offres de financements, de mobilité et de sociabilité scientifique). L'EHESS se pense comme une école au sens fort du terme, et, à ce titre, elle assume que la recherche et la formation soient articulées si étroitement qu'elles puissent paraître indiscernables. Mais cette unité voulue et pratiquée rend impérative l'existence des relais que constituent, au-delà du séminaire et du dialogue entre doctorant et directeur de thèse, les formations doctorales d'une part, et les laboratoires de l'autre, pour le suivi des étudiants.

A cet égard, l'existence de pôles régionaux de l'école doctorale, loin de relever d'un phénomène de dispersion, traduit l'essaimage d'une seule et même école, appuyée sur des partenariats scientifiques avec les universités régionales concernées. Les enseignements dits « groupés » assurent la communication des pôles parisien et régionaux grâce aux mobilités enseignantes et aux groupes de travail du conseil de l'école doctorale, qui rassemblent des collègues des différentes implantations de l'EHESS.

L'EHESS se montrera néanmoins attentive aux recommandations de l'AERES en ce qui concerne le renforcement de l'unité de l'école doctorale et le fonctionnement du conseil de l'école doctorale. La composition de cette instance, à l'occasion d'un renouvellement prochain, va être modifiée en ce sens, ainsi que le mode d'attribution des contrats doctoraux, qui articulera plus étroitement le conseil de

Relativement à l'encadrement et à la formation, l'évolution est déjà en marche vers une définition plus précise de parcours doctoraux diversifiés et vers la formalisation accrue d'un encadrement doctoral déjà largement collégial. Des groupes de travail issus du conseil de l'école doctorale et du Conseil scientifique de l'établissement réfléchissent à la mise en place du comité de thèse et à des maquettes de parcours doctoral incluant des compétences transversales. Ces dispositifs devraient permettre de réduire la durée de la thèse et de lutter contre l'abandon par un meilleur suivi des doctorants. Il n'en reste pas moins que la durée de la thèse s'explique largement par des raisons négatives, comme le déficit de financements doctoraux auquel est confronté l'établissement ou les difficultés de mener de front études doctorales et activité rémunérée, et par des raisons positives, comme le très haut degré d'exigence scientifique fixé pour nos thèses. Rappelons que 80 % des thèses soutenues à l'EHESS obtiennent les félicitations du jury et que 60% d'entre elles sont publiées dans les années qui suivent leur soutenance.

La professionnalisation des étudiants vers les domaines de la recherche se fait aussi dans le cadre des laboratoires qui incitent leurs doctorants, considérés comme des membres à part entière des centres, à publier et à se rendre dans des congrès ou colloques internationaux. Ces actions de formation par l'intégration dans un centre et par l'insertion dans la discussion scientifique plus générale menée à l'échelle de l'EHESS constituent un atout à la préservation duquel l'EHESS est attachée. Aussi, la possibilité pour chaque étudiant de définir de manière particulièrement fine un parcours de recherche personnalisé, alliant spécialisation pointue et insertion pluridisciplinaire et internationale, sera-t-elle maintenue et développée.

En ce qui concerne le suivi et l'insertion professionnelle des étudiants, l'EHESS s'attache à poursuivre sa mission de formation de chercheurs et enseignants-chercheurs destinés à intégrer les grands organismes de recherche et d'enseignement de France et du monde entier, ce que font effectivement 52% des docteurs. L'insertion professionnelle des autres étudiants est diversifiée et peut être améliorée par plusieurs dispositifs que l'EHESS a récemment mis en place (association des anciens, notamment) ou souhaite introduire (relations avec les entreprises dans le cadre du PRES heSam). L'ouverture vers le monde socio-économique appartient à cette démarche mais selon des modalités qui ne renvoient pas uniquement au secteur des entreprises, peu pertinent pour certains champs thématiques ou certaines disciplines. La mise au point de filières d'insertion spécifiques à ces champs ou disciplines incombe non seulement à l'ED mais aux laboratoires de recherche, souvent plus proches des réseaux d'information et de relations que ne peut l'être une école doctorale très polyvalente.

En conclusion, on observe que l'EHESS a engagé depuis les deux derniers contrats une transformation importante en vue de l'amélioration de la formation et de la prise en compte de la vie étudiante. Attentive aux éléments de l'évaluation, elle entend poursuivre cette action tout en respectant les missions qu'elle assigne à son école doctorale : la formation de chercheurs d'excellence ouverts à la circulation internationale des savoirs et des méthodes comme au développement d'outils de compréhension des grands problèmes contemporains.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre-Cyrille Hautcœur

Objet : Réponse au rapport du comité de visite de l'AERES sur L'Ecole Doctorale de l'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES (S3PED140005818)

ERREURS FACTUELLES à signaler

P :4 salle dédiée aux rencontres entre doctorants

Une salle est à la disposition des étudiants au 96 boulevard Raspail. En outre, de nombreux laboratoires mettent à la disposition des doctorants des espaces collectifs de rencontre. Enfin, les ateliers et journées d'étude organisés par les doctorants sont parfaitement intégrés dans le tissu des activités scientifiques et pédagogiques de l'établissement et prennent place dans les lieux et salles de réunion mis en commun par les sites de l'EHESS.

p. 4 budget de 60k€ de l'école doctorale

L'école doctorale bénéficie non seulement d'un budget de 60k€ qui recouvre l'aide à la professionnalisation des étudiants (aide à la participation à des colloques internationaux, aide à la traduction d'articles, aide à l'organisation de journées d'étude, Nouveau chapitre de la thèse), mais aussi du budget de la commission de la scolarité (60k€ d'aides à la recherche sur le terrain et d'aides spécifiques), une part importante des budgets communs à l'école doctorale et aux masters pour la mobilité internationale (estimée à 18k€ au dernier contrat, à 43k€ en 2013). Il faut encore y ajouter 125k€ de subventions de cotutelle et de bourses « aires culturelles » ainsi que 60k€ consacrés à l'internationalisation des jurys de thèse. Le budget de l'ED peut donc être estimé à 350k€

p.5 CIFRE :

Contrairement à ce qu'indique le rapport de l'AERES, il n'y a pas un seul financement CIFRE. Il est vrai qu'une seule thèse a été soutenue en 2010 à l'issue d'un contrat CIFRE (tableau analyse A : financements). Mais en 2011-2012, on dénombrait 14 contrats CIFRE en cours comme indiqué dans le rapport établi par l'ED p.8.

p. 5 suivi des docteurs

Il est surprenant de lire que « L'ED n'a toujours pas mis en place un dispositif spécifique pour le suivi des docteurs » alors que l'AERES utilise par ailleurs les résultats d'une enquête ad hoc réalisée sur le devenir des docteurs. Par ailleurs, le recrutement d'une statisticienne a pérennisé la pratique de l'enquête sur le devenir des docteurs. En revanche, nous sommes conscients de l'insuffisance de nos connaissances sur le devenir des doctorants qui ne terminent pas leur thèse. L'école doctorale entend améliorer la prise en charge de cette population étudiante en vue de lutter contre l'abandon, même si une cause fréquente de cette situation relève de circonstances extérieures, notamment de la difficulté de conjuguer une activité salariée et la préparation d'une thèse.